

# Les entreprises du BTP mècènes pour le développement durable

**Environnement.** Dix entreprises du Bâtiment et Travaux Publics viennent de marquer leur engagement dans la démarche de développement durable.

**A**insi, par la plantation d'une centaine d'arbres dans le Grand Parc de Miribel-Jonage, elles aident au reboisement du parc. Ces dernières, de la TPE (très petite entreprise) à la PME (petite et moyenne entreprise), ont ainsi souhaité marquer leur engagement dans une démarche globale environnementale.

Cette opération marque la fin d'une formation sur les « bonnes pratiques du développement durable », initiée au sein de la fédération BTP Rhône. L'ensemble des salariés des entreprises, comprenant de 3 à 80 personnes, ont ainsi pu discuter des problématiques environnementales dont ils avaient parfois conscience.

« Le BTP est un domaine

sont très attendues, notamment après le Grenelle de l'Environnement. Beaucoup de choses se font sans être formalisées », explique Yves Pouget, consultant chez Acta Qualité, l'organisme chargé de la formation. Et selon Alex Potocki, membre des Menuisiers du Rhône, « les PME savent saisir ces problématiques parce qu'elles sont à la bonne échelle. »

La formation s'appuie ainsi sur la nouvelle norme ISO 26 000 qui concerne la responsabilité sociétale, sorte de guide de bonne conduite des entreprises. Elle permet ainsi d'étudier l'analyse de l'impact environnemental d'une activité et les moyens pour le réduire. « Cela n'a pas changé grand-chose pour l'instant, mais permet d'amorcer une réflexion, notamment sur la consommation énergétique » indique Yves Parizot, conducteur de travaux pour les menuisiers du Rhône.

Françoise Sandri est co-d

## « Manque de cohésion »

Philippe Galera est le président de la branche Sud de BTP Rhône et directeur général de l'entreprise Rhonibat. Conscient de l'enjeu environnemental, il est à l'origine de la formation destinée aux PME du BTP. « Cette action, qui permet de dire que l'on est partie prenante du monde dans lequel on vit, permet de nous positionner vis-à-vis de notre environnement. Pour l'instant, il y a un manque de cohésion car les initiatives de ce genre se font au niveau local. Mais je suis sûr qu'en 2012, le ministère de l'Environnement prendra le relais », précise-t-il.

**ISO 26 000**



Publiée en novembre 2010, c'est la 1<sup>re</sup> norme internationale qui comporte des lignes directrices sur la responsabilité sociétale. Elle permet aux entreprises d'évaluer et d'améliorer leurs performances dans 3 grands domaines : économie, social et environnement.

**Virginie Coutière**



■ Les entreprises du BTP aident au reboisement du parc de Miribel-Jonage. Photo Virginie Coutière

les points positifs comme sur les points négatifs. » Dans la logique d'une démarche durable, les dix entreprises seront chargées d'entretenir régulièrement leurs plants sur deux ou trois ans. Un troisième groupe d'entreprises devrait bientôt se créer pour poursuivre cette initiative. ■

**Meyzieu fait progrès**

les points positifs comme sur les points négatifs. »

Dans la logique d'une

démarche durable, les dix

entreprises

entreprises seront chargées d'entretenir régulièrement leurs plants sur deux ou trois ans. Un troisième groupe d'entreprises devrait bientôt se créer pour poursuivre cette ini-

tiative. ■

que la vie de l'entreprise,

le chiffre d'affaires. Il y a

un véritable échange sur